

Travailleur social chargé de l'agrément et du suivi des assistants familiaux (H/F)



Contrat de 12 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 14/07/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif						
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent (article L332-13 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-1 loi 84-53)</i></p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Echelon 1 :</td> <td style="text-align: right;">1 944,50 €</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.EP. :</td> <td style="text-align: right;">389 €</td> </tr> <tr> <td>SEGUR :</td> <td style="text-align: right;">237 €</td> </tr> </table> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 944,50 €	R.I.F.S.E.EP. :	389 €	SEGUR :	237 €
Echelon 1 :	1 944,50 €						
R.I.F.S.E.EP. :	389 €						
SEGUR :	237 €						
<p><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u></p> <p>Le titulaire du poste est chargé notamment d'assurer, sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de l'unité «Partenaires et lieux d'accueil », l'instruction des demandes d'agrément des assistants familiaux, l'accompagnement individuel et collectif des assistants familiaux</p>							
<p><u>Tâches confiées :</u></p> <p>Dans le cadre des missions de protection de l'enfance et sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle « Partenaires et lieux d'accueil », le travailleur social assure les fonctions spécifiques suivantes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des premières demandes, des demandes de renouvellement, d'extension et de dérogation d'agrément des assistants familiaux. ▪ Accompagnement professionnel individuel et collectif des assistants familiaux employés par le Conseil départemental. ▪ Contrôle des conditions requises pour le maintien de l'agrément des assistants familiaux et de l'exercice de la profession ▪ Evaluation des projets d'accueil chez les assistants familiaux et recherche de lieux d'accueil. 							
<p><u>Profil recherché :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale, d'éducateur spécialisé, de moniteur éducateur ou d'Assistant de Service Social - Connaissance du contexte institutionnel, social, médico-social et juridique. - Capacité d'initiative et d'organisation. - Aptitude à l'écrit et esprit de synthèse. - Capacité de soutien dans les situations de crise et de conflit rencontrées par les assistants familiaux - Sens du travail en équipe 							
<p><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service) - Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière - Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail - Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé - Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS - Le Département de la Haute Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année 							
<p>Comment candidater ? adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés.</p>							